

**DECISION DU MAIRE**  
N°03/2020

**OUVERTURE DE CREDITS – SECTION INVESTISSEMENT - BUDGET COMMUNAL 2020**

**Le Maire de la commune de LE SEQUESTRE**

- Vu la LOI d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de covid-19,
- Vu l'article 9 de la Loi 2020-290 et plus précisément le paragraphe :  
« Par dérogation aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 1612-1 du code général des collectivités territoriales, **jusqu'à l'adoption du budget d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public mentionné à l'article L. 1612-20 du même code pour l'exercice 2020 ou jusqu'au 31 juillet 2020, l'exécutif peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite des sept douzièmes des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette** » ;
- Vu le détail des crédits votés au Budget primitif 2019, les crédits reportés en 2020, et la possibilité d'ouvrir des crédits nécessaires à hauteur de 703 219 euros sur l'exercice 2020
- Vu la nécessité de réaliser le mandatement du certificat de paiement n°2 – Décompte Général Définitif du Lot 13 attribué à l'entreprise COURANT NATUREL située à SOUAL - Tarn, pour un montant de 14 124.96 € ; Opération n°332017003 Construction d'une Cantine Scolaire,

**D É C I D E**

**Article 1 :** d'ouvrir les crédits manquants et nécessaires au mandatement du certificat de paiement n°2 lot 13 comme suit :

➤ Section d'Investissement

Opération n°332017003 Construction d'une Cantine Scolaire

Chapitre : 23 : Immobilisations en cours

Article : 2313 : Constructions

Crédits ouverts : 1 036 €

**Article 2 :** d'inscrire la dépense résultant de cette opération au Budget primitif de la commune, exercice 2020 ;

**Article 3 :** Conformément à l'article L2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil municipal.

**Article 4 :** Ampliation de la présente décision sera transmise à Mme la Préfète du Tarn et à Mr le Trésorier d'Albi Ville et Périphérie

Fait à Le Séquestre, le 14 mai 2020

  
Le Maire,  
